

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 4 juillet 2022 à 19 heures au centre
communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Caroline Bujold
 Valérie Cyr-Cayouette
 François Poirier
 Laurent St-Onge

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby.
La directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier
est présente.

Les conseillers Steven Allain et Yves Barriault sont absents.

.....

154-07-2022 OUVERTURE DE LA SÉANCE
 Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h 17 et elle invite les
 élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

155-07-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le
 conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
 l'ordre du jour soit accepté tel que déposé et, en conséquence, il demeure
 ouvert à toute modification.

.....

156-07-2022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2022
 Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent
 avoir lu le procès-verbal du 6 juin 2022 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

 Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la
 conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers
 présents d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2022.

.....

157-07-2022

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure; il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 88 497,32 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

158-07-2022

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Considérant que le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances ordinaires et extraordinaires antérieures; il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 61 148,86 \$.

.....

159-07-2022

LET – ENGAGEMENT EMPLOYÉ

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations du lieu d'enfouissement technique, il est nécessaire d'engager de la main-d'œuvre suite à un départ à la retraite;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager monsieur Florian Laviolette comme opérateur et nous mandatons la mairesse madame Josiane Appleby à signer les contrats.

.....

160-07-2022

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 334-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 272-2013 « PLAN D'URBANISME » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de Règlement numéro 334-2022 modifiant le Règlement numéro 272-2013 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Saint-Alphonse soit adopté et soumis à une consultation publique.

La population et les organismes de la Municipalité de Saint-Alphonse seront consultés lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 1^{er} août à 18 h 45, au Centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest à Saint-Alphonse.

Ce projet de Règlement numéro 334-2022 est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com, et au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

.....

161-07-2022

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 335-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2013 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de Règlement numéro 335-2022 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la municipalité de Saint-Alphonse soit adopté et soumis à une consultation publique.

La population et les organismes de la Municipalité de Saint-Alphonse seront consultés lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 1^{er} août à 18 h 45, au Centre communautaire situé au 140, rue Principale Ouest à Saint-Alphonse.

Ce projet de Règlement numéro 335-2022 est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com, et au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

.....

162-07-2022

FRAIS D'ENFOUISSEMENT – MAISON

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé de la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution numéro 197-07-2012.

.....

163-07-2022

VENTE CHARGEUR SUR ROUES

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse offre à vendre un chargeur sur roues de marque Caterpillar de l'année 1963 qui n'est pas fonctionnel et qui peut servir pour les pièces. Le prix de départ (prix plancher) pour cet appel d'offres est fixé à 500 \$.

Dans le cadre du présent appel d'offres, la personne responsable est monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal (418 388-5214 poste 207 ou voirie.sta@globettrotter.net). Veuillez communiquer avec lui pour prendre un rendez-vous pour une vérification visuelle du véhicule.

Les soumissions devront être remises dans une enveloppe scellée et portant la mention « Vente de chargeur sur roues » au plus tard le 28 juillet 2022 à 14 heures au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alphonse
127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Les soumissions pourront être déposées de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h, du lundi au jeudi inclusivement et les vendredis de 9h à 12h.

La municipalité ne fournit pas de formulaire de soumission, pour être conforme vous devez nous faire parvenir les informations suivantes : votre nom, adresse, téléphone, le prix offert, date, le tout inscrit lisiblement et votre signature et une résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la soumission s'il y a lieu.

Le résultat des soumissions sera déposé lors de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022.

Cette vente se fait sans garantie légale, telle que vu et examiné aux risques et périls de l'acquéreur. La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre des soumissions reçues, ni à

encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

.....

164-07-2022

MODIFICATION DE LA CONVENTION

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la politique de travail (version mai 2013) au point 3.16.3, afin de rendre le nombre de jours de congés mobiles ou congés de maladie à 6 par année.

.....

165-07-2022

OPÉRATEUR TEMPORAIRE-OUVERTURE TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir un poste d'opérateur temporaire en remplacement d'un congé maladie d'une durée indéterminée.

.....

166-07-2022

PISCINE – TARIF

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution numéro 170-07-2021 imposant un tarif aux non-résidents par manque de ressources humaines.

.....

167-07-2022

ENTENTE INTERMUNICIPALE – PISCINE BRUCE-RITCHIE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de participer à l'entente intermunicipale pour la piscine Bruce-Ritchie de New Richmond et que la mairesse, madame Josiane Appleby est autorisée à signer cette entente.

.....

168-07-2022

FORMATION DES POMPIERS – POMPIER 1.

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents

que monsieur Jérémie Miousse soit inscrit à la formation de pompier 1 offert par la MRC de Bonaventure.

.....

169-07-2022

RÉSOLUTION D'INTÉRÊT POUR UNE RESSOURCE PARTAGÉE DIRECTEUR INCENDIE

Considérant la demande reçue de la MRC de Bonaventure à l'effet de débiter un processus de réflexion avec les municipalités environnantes pour embaucher une ressource commune pour occuper le poste de directeur incendie à compter de 2023 ;

Considérant qu'à la suite de cette mise en commun de services, chaque service incendie demeurerait indépendant ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De manifester l'intérêt de la Municipalité de Saint-Alphonse à la MRC de Bonaventure, de débiter le processus de réflexion avec les municipalités de Caspédia-St-Jules, New Richmond et Caplan, pour embaucher une ressource commune pour occuper le poste de directeur incendie à compter de 2023.

.....

170-07-2022

ACHAT D'UNE ANTENNE CELLULAIRE MOBILE POUR LE CAMION DE POMPIER

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Réjean Poirier soit autorisé de procéder à l'achat d'une antenne cellulaire mobile pour le camion incendie chez Télécommunication de l'est au coût de 726.62\$ incluant les taxes et l'installation.

.....

171-07-2022

DEMANDE DE DON DE LA FABRIQUE

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de don de la Fabrique sera ré-évaluée à la fin de l'année 2022 étant donné que la municipalité a déjà donné 1000\$ en 2021 pour ce même projet.

.....

172-07-2022

DEMANDE DU FESTIVAL DES BOIS

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de financement du Festival des bois et de leur verser 1850,00\$ pour une soirée musicale qui se veut un rassemblement de la population lors de la Fête de la famille qui se tiendra le 13 août prochain dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet Festivals et événements municipaux 2022.

.....

173-07-2022

Demande de la Maison des jeunes le Reflet

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de financement de la Maison des jeunes le Reflet pour un montant de 1000\$ afin de favoriser les jeunes à faire des activités extérieures. Les conseillères Valérie Cyr-Cayouette et Caroline Bujold déclarent avoir un intérêt pécuniaire à l'égard de la question soumise au Conseil, soit qu'il s'agit de leur employeur. Elles n'ont pas participées aux délibérations sur ce sujet, elles n'ont pas votées et elles n'ont pas tentées d'influencer le vote.

.....

174-07-2022

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

175-07-2022

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h04.

Josiane Appleby,
maire

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....